

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES
DE LA
BONNE STE. ANNE
DE BEAUPRÉ

*Avec l'Approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec et de
NN. SS. les Evêques de Montréal, d'Ottawa, des
Trois-Rivières, de Rimouski et de St. Hyacinthe.*

Gloriosa dicta sunt de te. (Ps. 86.)



On raconte de vous d'admirables choses. (Ps. 86.)

O Bonne Ste. Anne, priez pour nous.

S'adresser au Directeur du Collège de Lévis, Lévis.—Prix
35 centins pour abonnement.

ANNALES

DE LA

BONNE STE. ANNE DE BEAUPRE.

REDACTEURS-PROPRIETAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Ste. Anne et les enfants.—Le Précieux Sang.—Lettre de Rome, —Cantique d'un serviteur de Ste. Anne.—Le Pape.—Guérison due à Ste. Anne.—La première *Rosière*.—Paroles bienveillantes.—Actions de grâces à la Bonne Ste. Anne,—Dons à Ste. Anne.—Recommandations aux prières.

STE. ANNE ET LES ENFANTS.

Lisez, pieux lecteurs, les extraits suivants d'un vieux recueil, conservé à Auray, en France, d'où sont venus les pères des pèlerins canadiens.

Nous conserverons la vieille forme orthographique du vénérable document comme eache de son authenticité.

Ce vingt-septième juillet 1632, est venu ici rendre actions de grâces Alain Jocet, de la Motte, trêve de Loudéac, évêché de St. Briec, avec sa fille nommée Jeanne Jocet, pour une faveur qu'il reconnaît avoir reçue de la glorieuse sainte Anne, en la personne de sa fille, laquelle ayant été privée de la vue, l'espace d'environ un an et demi, sans voir ni apercevoir aucunement, son père l'amena en ce saint lieu, pour obtenir de Dieu sa guérison par l'intercession de Madame Ste. Anne ; ensemble Messire François Gautier, curé de la dite trêve, pour dire la messe pour elle.

Après avoir accompli le voyage, s'en retournant. ils allèrent coucher à une paroisse de cet évêché, nommée le Moustoir-Remungol. Au matin, l'enfant commença à apercevoir le clocher de la paroisse; et incontinent qu'ils furent de retour au logis, elle alla toute seule, sans aucune conduite comme par-devant, voir sa grand'mère, au grand estonnement de tous ceux qui sçavaient la chose ; ; et depuis, a toujours continué, grâces à Dieu, de voir fort bien toutefois d'un œil seulement.

Laquelle faveur ayant reconnue le susdit Alain Jocet a voulu donner la présente déclaration, pour la plus grande gloire de Dieu et de sainte Anne ; et l'a soussignée de sa propre main, ce mesme jour et an que dessus.

A Sainte Anne, proche Auray. Ainsi signé :
A. Jocet.—Recueil des Carmes.

En 1641, une petite fille, âgée de deux ans, se trouvait sur les murailles de la ville de Ploërmel, lorsque tout à coup, s'amusant sans doute avec l'insouciance de son âge, elle fut précipitée dans le vide et tomba sur des rochers. Le mur avait quatre-vingt-dix pieds de haut.

Son père, Roulin Choch, a vu sa chute ; il pense à sainte Anne, lui recommande son enfant, et, tout éperdu, il accourt auprès d'elle.

O prodige ! " il trouve la petite innocente qui faisait un bouquet de fleurettes qu'elle avait cueillies dans l'endroit."

Une grande foule s'étant rassemblée au bruit de cet événement, toute la ville put constater la merveilleuse préservation de l'enfant que sainte Anne avait sauvée.

GRANDEURS DE SAINTE ANNE.

Le 27 avril 1865, vers une heure après-midi, François Dréan, accompagné de sa femme, de sa fille et de son valet de ferme, Joachim Jario, conduisait vers un de ses champs une charrette chargée de filasse et traînée par deux bœufs.

Son fils Joseph-Marie, âgé de quatre ans, suivait l'attelage.

Lorsqu'on arriva à l'endroit choisi pour faire sécher la filasse, Marie-Anne Dréan monta sur la charrette pour décharger les gerbes.

Tout à coup les bœufs s'épouvantent et se jettent brusquement du côté où l'enfant jouait. En un instant il est renversé : la roue gauche de la charrette nouvellement ferrée va lui fracasser le crâne.

Le malheureux père veut voler au secours de son fils ; atteint lui-même en pleine poitrine par un des pieux de la charrette, il est renversé du côté opposé. Il se relève promptement et voit son fils étendu sur le côté gauche, la tête dans une ornière profonde de quelques centimètres seulement.

La charrette était inclinée de cinquante ou soixante centimètres ; la roue était arrêtée sur la tête du petit Joseph, qui supportait tout le poids de la charge, six cents kilogrammes au moins.

Son père le saisit par la robe, le retire sans aucun rapport et voit avec effroi la roue descendre immédiatement à la place qu'occupait la tête de son fils.

M. Carel, vicaire à Plouay, a examiné atten-

tivement l'ornière ; il affirme que le fond en est très-uni, très-dur et ne présente aucune cavité qui ait pu abriter la tête de l'enfant.

Au moment où on l'a retiré, le petit Joseph rendait le sang par la bouche, les narines et les oreilles. Son bonnet était coupé au-dessus de l'oreille ; du reste, aucune blessure extérieure. Au bout de quelques instants, il se trouvait très-bien et recommençait à jouer avec toute l'insouciance de son âge.

Vers le soir du lendemain, l'enfant commença à se plaindre. Ses parents remarquèrent alors pour la première fois, au-dessus de l'oreille droite, l'empreinte bien visible d'un clou de charrette, une autre empreinte semblable sur le nez, près de l'œil. Les douleurs s'accrurent rapidement ; enfin, dans la nuit, les voisins s'assemblèrent pour assister à l'agonie du pauvre enfant.

Plusieurs fois on le crut mort ; tout espoir semblait perdu. On pria même pour que Dieu daignât mettre un terme à ses souffrances, lorsqu'une femme, surprise de la marche irrégulière de cette agonie, dit tout haut à ses parents.

-- Si vous l'avez voué à quelque saint, il faut vous dégager de votre vœu.

La mère déclara que, au moment où son fils tombait, la veille, sous la roue de la charrette, elle l'avait voué à sainte Anne et avait promis de faire dire une messe à notre chapelle.

— Oh ! dit le père, si la bonne sainte Anne veut me rendre mon fils, je lui donne en outre le meilleur de mes bœufs.

Aussitôt l'enfant reprit connaissance et commença à parler. Le lendemain, il chantait gaiement dans son lit ; le surlendemain, il courait les champs.

Fidèle à sa promesse, François Dréan a fait estimer son bœuf à la foire ; il en apporte aujourd'hui le prix à sainte Anne, deux cent vingt-cinq francs. Son fils Joseph joue dans la cristie, pendant que nous recevons la déposition de ses parents, qui pleurent encore de joie.

On voit très-bien l'empreinte du clou sous l'oreille droite de l'enfant. une petite cicatrice sur le nez et une ligne bleuâtre montant de la racine du nez au sommet du front.—Max. Nicol.

—ooo—

MOIS DU PRÉCIEUX SANG.

Donner sa vie et son sang pour une cause est la preuve la plus grande de l'attachement qu'on y porte. C'est ainsi que le martyr mourant pour la foi, montre au genre humain que pour lui, la vie mortelle n'est rien en comparaison de la vie éternelle, et c'est ainsi que Notre Seigneur donnant son sang pour le salut du monde, explique sa descente du Ciel, et l'immense intérêt que son Divin Cœur porte à l'homme prévaricateur. Il a versé pour nous ce sang précieux, sublime sacrifice que la terre a contempné, auquel elle s'est associé, sans toutefois comprendre parfaitement ni la grandeur de la mission du Divin Crucifié, ni les devoirs qui en découlaient

pour elle. Notre Seigneur lui-même dit en pleurant sur Jérusalem : " Si au moins aujourd'hui, tu connaissais ce qui ferait ta paix. Mais maintenant les choses sont cachées à tes yeux. Des jours viendront sur toi où tes ennemis t'encercleront de tranchées, t'enfermeront et te serreront de toutes parts, et te jetteront à terre ainsi que tes enfants qui sont au milieu de toi, et ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as point connu le temps où tu as été visitée."

C'est à la vue et à la pensée de son Sang Divin répandu que notre intelligence et notre cœur doivent d'un commun accord essayer de mesurer et de comprendre l'œuvre de la Rédemption. Que de fois nous voyons le Crucifix sans en recevoir la moindre émotion ! Nous entendons le récit de la Passion du Sauveur, et nos yeux restent sans larmes et nos cœurs sans ferveur. Nous nous agenouillons pour prier, et les instants semblent bien longs en sa Divine présence. Les péchés de notre prochain ne nous affectent nullement, si par illusion ou par présomption nous croyons qu'il nous est permis d'espérer le salut de notre propre âme. Étrange conduite pour un chrétien régénéré et sauvé par le sang du Christ.

Pendant ces jours particulièrement consacrés au culte du Précieux Sang, il est digne d'une âme chrétienne, de réparer peut être un passé regrettable d'indifférence et de froideur. La vie de l'âme faible s'animerà en recourant au Précieux Sang, source de vie véritable, évitera le terrible anathème prononcé contre des témérai-

res, qui osèrent s'écrier : " Que son sang retombe sur nous ". Plus particulièrement quand le bonheur nous est accordé de pouvoir prendre place à la Table Sainte, redoublons de fervour et d'amour, en nous rappelant que celui qui, mange cette chair, et qui boit ce Sang Divin aura la vie en lui et qu'il ressuscitera au dernier jour.

—ooo—

LETTRE DE ROME.

Rome, le 20 avril 1870.

Quelques mots encore, avant de quitter la ville Eternelle. Quand je songe que bientôt je ne pourrai plus revoir ces augustes sanctuaires, qu'il me faut dire adieu à ces ruines si pleines de souvenirs, à ces monuments que j'ai si souvent visités, je suis triste malgré moi, malgré le plaisir que j'éprouve à la pensée de revoir bientôt le Canada. C'est que, voyez-vous, à Rome, le catholique n'est pas étranger; il se retrouve dans une seconde patrie: à l'ombre du Vatican et de St. Pierre, on est chez soi.

J'ai eu le bonheur, ce matin, de faire mon *jubilé*. Pour rendre plus facile l'accomplissement de ce devoir, le Souverain Pontife a bien voulu, pour le dimanche de la *Quasimodo*, simplifier les exercices du *jubilé*, en faveur des Romains, et des étrangers se trouvant de passage à Rome. Il nous a donc suffi, pour gagner les indulgences du *jubilé*, de visiter les deux basiliques de St. Jean de Latran et de Ste. Marie-

Majeure, et l'église de la Ste. Croix ; le jeûne pouvait même être remplacé, en montant à genoux les degrés de la *Santa Scala*. Comme ces différentes églises se trouvent très rapprochées les unes des autres, les exercices du jubilé ont donc été très-faciles à faire aujourd'hui. Aussi l'affluence du peuple de Rome était considérable. Depuis dix heures, ce matin, jusqu'à deux heures, de l'après-midi, on a pu voir défiler une foule nombreuse, se renouvelant sans cesse, mais ne diminuant jamais.

Tout s'est passé dans un ordre parfait ; la piété des fidèles a été vraiment édifiante. A voir cette foule, allant vénérer avec la plus grande ferveur, les reliques de la Sainte-Croix, montant les degrés de la *Santa-Scala* avec difficulté, mais toujours avec recueillement, baisant avec ferveur les degrés portant encore les traces du sang de Notre-Seigneur, on ne pouvait s'empêcher d'admirer ce pauvre peuple, qui conserve sa foi toujours vive et expressive, au milieu des débordements et des sarcasmes de l'impiété.

Léon XIII avait aussi voulu choisir ce jour-là, pour engager les fidèles à protester contre les blasphèmes vomis dans ces derniers temps, contre la Mère de Dieu.

Vous savez que depuis quelques années, grâce au libéralisme du gouvernement Italien, et à l'argent des sociétés bibliques, on a érigé dans Rome même, plusieurs chapelles protestantes. Ces pauvres fanatiques anglais ne réussissent guères cependant ; à moins qu'on ne tienne compte de quelques individus dégradés, et vivant dans la misère, ils ne font guères de

prosélytes. Encore les misérables qu'ils attirent, les abandonnent-ils, aussitôt qu'ils peuvent se dispenser de leur argent.

Je ne sais si c'est par dépit ; toujours est-il, qu'oubliant leur prudence ordinaire, ils ont osé dans ces derniers temps, attaquer une des dévotions les plus chères aux Italiens, et porter atteinte à la dignité et aux prérogatives de la Mère de Dieu.

C'est pourquoi Notre St. Père, par une lettre adressée à toutes les paroisses de Rome, a invité les catholiques à protester publiquement contre cette dernière impiété, en faisant le soir du dimanche de la *Quasimodo* une illumination générale dans la ville de Rome. Cet appel a été entendu et compris : à l'heure où je vous écris, presque toutes les rues sont illuminées : Rome se réjouit, son peuple est heureux de se retrouver si uni, si catholique, malgré les efforts des hérétiques et des impies.

Adieu, je vous laisse pour aller jouir moi-même du spectacle qu'offre en ce moment la ville des Papes.

-----000-----

CANTIQUE D'UN SERVITEUR DE STE. ANNE.

I

Puissante protectrice
Vénérée en ces lieux,
Soyez-nous toujours propice
Auprès du roi des cieux.

II

Sainte Anne, ô bonne mère,
Reçois nos chants ;
Exauce la prière
De tes enfants !

III

En proie à la souffrance,
T'adresse-t-on des vœux :
Tu combles l'espérance
De tous les malheureux.

IV

Dans le sein de l'orage
Des pauvres matelots
Tu soutiens le courage,
Tu les sauves des flots.

V

La mort menace-t-elle
Dans son fatal courroux
Ton serviteur fidèle...
Tu détournes ses coups.

VI

Il n'est pas de misère,
Il n'est pas de douleur,
O bonne et tendre mère,
Qui ne touche ton cœur.

VII

Dans les dangers du monde
 Tu veilleras sur moi :
 C'est en toi que je fonde
 Mon espoir et ma foi.

VIII

Loin des sentiers du vice
 Tu guideras mes pas :
 Sois ma libératrice
 A l'heure du trépas !

M. N.

—ooo—

LE PAPE.

—

“ Est-il vrai qu'il y a un décret pontifical qui défend au Sacré Collège d'élire un Pape autre qu'un cardinal romain ?—Question posée assez souvent et résolue bien différemment. Nous répondrons donc que si un tel décret existait il ne serait certainement pas ignoré des savants canonistes comme Caçalani, par exemple. Le très-savant commentateur du cérémonial de l'Eglise romaine n'en dit rien cependant, lorsqu'il rapporte les divers décrets des Papes concernant l'élection des souverains Pontifes. Loin d'exiger que le Pape élu soit un cardinal romain, le cérémonial n'exige pas même qu'il soit ecclésiastique. *Nam et laicus eligi potest, dommodo sit christianus et catholicus.* “ Un laïque peut-être

élu, pourvu qu'il soit chrétien et catholique." Deux conditions seulement sont exigées pour être élu Pape, savoir : Avoir été baptisé et être catholique.— Quoiqu'il soit nécessaire que le Pape élu reçoive la tonsure et tous les ordres qu'il n'a pas reçus, il n'est pas nécessaire qu'il soit créé cardinal. Ce n'est point au sacré collège de créer des cardinaux."

—ooo—

GUÉRISON DUE A LA BONNE STE.-ANNE.

Monsieur le Rédacteur.. Je dois un acte de reconnaissance à la Bonne Ste.-Anne. Je viens, par l'entremise de ses *Annales*, publication si précieuse et si intéressante pour le Catholique, m'acquitter de ce devoir.

Pendant onze ans, j'ai été attaquée d'une infirmité qui m'obligeait souvent a prendre le lit. Souvent, bien souvent, je ressentais ces attaques qui consistaient dans un état de grande faiblesse. Dans ma position de mère de famille, j'en éprouvais de graves soucis. J'ai consulté plusieurs médecins, suivi leurs prescriptions et leurs traitements, sans pouvoir obtenir le moindre soulagement. Au milieu de mes inquiétudes et chagrins, je me tournai vers la Bonne Ste. Anne, et m'engageai à la visiter dans son sanctuaire de Beaupré, aussitôt qu'Elle m'en donnerait les forces.

Au mois d'Aout 1877, un pèlerinage est organisé par le Clergé du diocèse de St. Hyacinthe. L'occasion était favorable. Je prie

avec une nouvelle ferveur, et me sens le courage et la force d'entreprendre le voyage. En descendant j'éprouvai plusieurs attaques et faillis perdre connaissance à différentes reprises. Je priai, fis la Ste. communion, et vénérâi les reliques de la Bonne Ste Anne avec foi et espérance.

Le retour du voyage fut plus heureux. Mais un mois après mon pèlerinage, j'éprouvai encore une attaque sérieuse qui dura plusieurs heures. Je continuai à prier et promis que je retournerais à Beaupré, si la Bonne Ste Anne voulait me guérir. Ce fut fini. Depuis treize mois je suis bien. Pas la moindre attaque ne m'est survenue.

Au mois de juillet dernier, forte de ma guérison, je suis allée accomplir ma seconde promesse et rendre mes actions de grâce à Ste Anne dans son pieux sanctuaire de Beaupré.

Comme je vois que mon rétablissement est complet, c'est un devoir pour moi, M. le rédacteur, de vous en informer, afin que la bonne Ste. Anne me tienne compte de ma reconnaissance et continue à me donner avec la santé, les qualités nécessaires à une mère de famille qui veut bien élever ses enfants.—HERMINE.

—ooo—

LA PREMIÈRE ROSIÈRE.

—

Au cinquième siècle, vivait à Salency, en Picardie, une mère dont l'unique consolation reposait sur deux enfants envers lesquels la

Providence s'était montrée bien prodigue de ses dons. Le fils Médard fut envoyé, dès ses jeunes années, à l'école Vermand où ses progrès rapides le firent avancer en science et en vertu, à tel point que visitant la cour du Roi Chilperic il fut requis de vouloir y fixer son séjour. Mais le chagrin qui avait flétri la beauté de la mère rendait aussi le fils soucieux et inquiet. Il ne désirait qu'une seule chose, se consacrer à Dieu pour vivre et mourir dans la prière et la paix de la conscience. Le service du Roi des rois était la seule ambition qui lui parut légitime.

Il revint donc à Salency, et trouva installée dans la maison de sa mère une jeune personne d'une quinzaine d'années. Aux premières questions qu'il lui adressa, elle se prit à pleurer. "Laissez, dit sa sœur Agathe, Zoé est une enfant que j'ai recueillie il y a deux ans, demi morte de faim et de froid, dans un fossé de la route de Tournai. N'interrogez pas sur son malheur. Respectez l'hôte que Dieu nous envoie dans cette personne, en vous rappelant combien vous semblaient pénibles les questions des habitants de Salency, à notre arrivée dans cette ville."

"Que la volonté de Dieu se fasse et non la mienne," dit Médard.

Quelques jours après, l'élève de Vermand partit de nouveau, pour recevoir les ordres sacrés et dès lors, sa vie fut une série continue de sacrifices pour le pauvre, et de bienfaits pour le prochain. Son cœur, affligé de voir la dissipation de la jeunesse de Salency, voulut récompenser la vertu par un acte public et solennel. Dans une assemblée des notables du

pays, il proposa de donner chaque année une récompense, à la personne la plus méritante, dont la conduite et le bon exemple auraient été publiquement proclamés et reconnus. La récompense devait être une couronne de roses, et une dot l'accompagnerait toujours. C'était d'après le témoignage public que l'on devait nommer la *rosière*.

La veille du grand jour arriva. Au sortir de la messe, les notables et le clergé assemblés sur la place de l'église se préparaient à recevoir les dépositions. Jeunes et vieux, tous s'accordaient à proclamer Agathe et Zoé comme étant les plus dignes d'être couronnées ; Agathe, sœur de Médard, et Zoé, l'amie accueillie par Agathe dans la maison de sa mère. Zoé avait sauvé au péril de sa vie un enfant qui allait disparaître emporté par les flots, Agathe avait filé la quenouille d'une paralytique afin de l'aider à soulager sa famille. Déjà les clameurs s'élevaient et les vivats répétaient que Zoé serait nommée et couronnée rosière.

Voici que cette timide jeune fille s'avance, et sur le droit donné à chacun de faire sa déposition, elle dit : " Deux grands seigneurs vivaient à la cour de Chilpéric ; l'un d'eux avait commis une faute grave et sur le point d'être condamné, il accusa son ami. Celui-ci, ne pouvant prouver ni son innocence ni la culpabilité de l'accusateur, fut malheureusement condamné. Il eut la tête tranchée, et ses biens confisqués furent ravis à sa famille, qui dut aller vivre inconnue et ignorée en pays étranger. Dieu juste prit la cause en mains. Le mauvais

seigneur tomba de nouveau en faute et l'accusation faite contre lui le conduisit à la même peine. Ses biens furent confisqués, il fut condamné, et sa femme en mourut de douleur.

Il lui restait une fille, qui ne pouvant demeurer dans une terre où la mémoire de son père était en horreur, partit seule, à pied, sans ressources, priant Dieu, mais n'implorant le secours de personne au monde, par crainte d'être refusée. Elle n'avait que treize ans, et sa santé délicate trahissait son courage.

Un matin, à demi morte de faim et de froid, elle ne put se lever d'un fossé où elle avait tenté de trouver le repos. Elle allait mourir, elle le sentait et demandait pardon à Dieu pour son père dont le crime la poursuivait jusqu'au tombeau. Ç'en était fait. Soudain il lui semble qu'une eau fraîche baigne ses tempes, une main passe sur son front déjà glacé par la mort, elle avale une liqueur bienfaisante, qui, goutte à goutte tombe dans sa poitrine altérée, et anime sa vie presque éteinte. Elle ouvre les yeux, et aperçoit une enfant qui lui donne ses soins attentifs. " Qui êtes-vous, lui demande cette dernière. " L'inconnue dit le nom de son père, " Malheureuse, ton père a fait mourir le mien, " et elle se retirait, laissant là l'objet de sa première tendresse. " Ce n'est pas ta faute..... Promets-moi de ne jamais prononcer le nom de ton père devant ma pauvre mère, car il lui a enlevé, époux, patrie, parents et amis, tu me suivras au logis, tu deviendras ma sœur, toi dont le père a fait mourir le mien. Cette enfant, dit-elle à l'assemblée, était Agathe, et moi, dont le père

avait été si coupable à l'égard de cette famille, j'ai été accueillie comme membre de la maison. Le silence a toujours régné, sur cet événement. Il y a sept ans qu'Agathe cache ce secret dans son cœur."

Un cri d'admiration couvrit les dernières paroles de Zoé. Les vieillards ne savaient que plus admirer, du religieux silence d'Agathe, ou de la courageuse franchise de Zoé, renonçant à l'honneur des roses, en faveur de celle qui lui avait sauvé la vie. D'une commune voix, Agathe fut proclamée rosière. Elle avait pardonné la plus coupable faute ! pardonné l'offense ! comprenant que pour recevoir pardon devant Dieu, il faut pardonner sur la terre.

Saint Médard, qui le premier avait institué les rosières, eut le bonheur de couronner sa sœur la première. Le chapeau de roses de la sœur de Médard a été longtemps conservé dans l'église de Salency, ainsi que le tableau représentant le couronnement. La vie de Médard fut celle d'un saint. Il mourut dans un âge très avancé. Ses reliques furent transportées par l'ordre de Clotaire à Soissons et déposées dans une abbaye devenue d'une grande célébrité.

— o o o —

PAROLES DE BIENVEILLANCE A L'ADRESSE
DES " ANNALES. "

Monsieur le Rédacteur,

Vos *Annales* font beaucoup de bien ; elles propagent et augmentent la dévotion envers

notre Sainte Patronne, et attirent sur nous de grandes bénédictions. Elles sont innombrables les faveurs obtenues du ciel par notre Sainte, soit pour l'âme, soit pour le corps, comme en font foi les nombreux et édifiants récits de vos abonnés dans chaque numéro des *Annales*. Bien des familles sont redevables à Sainte-Anne ! C'est pourquoi je voudrais voir cette intéressante publication reçue dans toutes nos familles.

Quelle est la famille si pauvre qui ne puisse payer 35 cts ? Que de centins gaspillés dans le cours d'une année pour le luxe et l'ivrognerie ! La somme est énorme. Et que de bonnes œuvres on accomplirait avec cet argent mis au profit du vice.

Prions pour que les indifférents sortent du sommeil où ils sont plongés, et pour que les aveugles recouvrent la vue. Ce sont des infirmités que Sainte-Anne peut faire disparaître.

Vous souhaitant plein succès dans votre œuvre je me souscris,

Votre humble serviteur,

J. P. D., Ptre.

—000—

ACTIONS DE GRACES A LA BONNE STE ANNE.

ST. PASCHAL DE KAMOURASKA.—L'hiver dernier j'étais affligée d'un mal de dents et de tête qui me fit beaucoup souffrir ; j'en ai été guérie par la Bonne Ste. Anne.—C. V.

LOTBINIÈRE.—Je veux remercier Ste. Anne pour m'avoir délivré d'une peine d'esprit et d'une maladie, et m'avoir accordé deux autres faveurs.—***.

CACOUNA.—Un soir, un mal de tête violent m'empêchait absolument de fermer l'œil, craignant la fatigue d'une nuit passée sans sommeil, j'ai prié Ste. Anne de me soulager, et j'ai pu réparer mes forces par un repos bienfaisant.

N. L.

FAUBOURG ST. JEAN, QUÉBEC.—J'avais un grand mal d'yeux qui m' faisait souffrir beaucoup et menaçait de me faire perdre entièrement la vue. Je promis alors que si la bonne Ste. Anne me guérissait, je réciterais tous les jours une dizaine de chapelet en son honneur, et maintenant je suis parfaitement bien.

Depuis plusieurs mois je souffrais beaucoup d'une douleur interne dans le côté. Voyant que la médecine était impuissante à me guérir, puisque j'avais déjà eu le secours de trois médecins, je m'adressai alors à Ste. Anne, je la priai avec ferveur, et je promis d'aller faire un pèlerinage à Ste. Anne de Beaupré si j'obtenais ma guérison. Au mois de juillet dernier, me trouvant assez bien, je me rendis au pieux sanctuaire de la bonne Ste. Anne de Beaupré, et depuis ce moment, je n'ai ressenti aucune douleur.—UNE ABONNÉE.

ST. THOMAS DE PIERREVILLE.—Une mère et sa fille remercient de tout leur cœur la bonne Ste. Anne pour des grâces obtenues.

***.—Un épileptique et un dyspeptique remercient Ste. Anne de leur guérison.

***.—Une mère de famille de Sherbrooke remercie Ste. Anne d'avoir obtenu d'une manière merveilleuse la guérison de deux de ses enfants malades.

***.—Trois personnes : l'une de St. Roch de Québec, l'autre de Charlesbourg, et la troisième des Grondines, dangereusement malades, ont obtenu leur guérison pendant des neuvaines de prières à Ste. Anne qu'on faisait pour elles dans cette intention.

On avait promis en outre de remercier publiquement Ste. Anne de sa puissante intercession si elle daignait avoir pitié de ces pauvres malades.

C'est pourquoi l'on vous prie de publier ces guérisons et l'expression de la reconnaissance profonde de ces trois personnes rendues à la santé.

***.—Souffrant depuis plus d'un an d'une grave maladie qui m'empêchait de marcher sans secours, je fis une neuvaine en l'honneur de la bonne Ste. Anne, mais je ne pus faire de pèlerinage. Cette année, après une nouvelle neuvaine, j'entrepris un pèlerinage, où j'ai été tellement soulagée que je n'ai plus besoin de secours pour faire de longues marches.—L. M.

SILLERY.—Il y a six ans passés, je fus atteinte d'une faiblesse de sang, que le médecin déclara

être sans remède. Mère de cinq petits enfants, et ayant de nombreuses occupations, je me serais découragée, si je n'avais eu recours à la bonne Ste. Anne. Le jour de sa fête, je me fis un devoir de me rendre en pèlerinage à Beaupré.—***

WICKHAM, WEST.—Ma petite fille, âgée de 7 ans, était constamment étourdie, au point de passer de grandes journées sans se lever. Elle souffrait aussi d'un mal de jambes incroyable. Elle fut guérie à la suite d'un pèlerinage à Ste. Anne de Beaupré, où la pauvre enfant pria Ste. Anne avec une grande piété. Moi même à cette occasion, je fus guérie d'un mal de dos qui m'affligeait depuis nombre d'années et d'un mal de tête qui me prenait chaque été.—M. J. V.

SOUTH ADAMS, MASS.—Une petite fille guérie d'une maladie déclarée grave, par l'application de l'huile de la lampe du sanctuaire de la Bonne Ste. Anne—P. C.

ST. OURS.—Depuis plusieurs années je souffrais d'une maladie qui m'empêchait de vaquer à mes occupations et d'avoir soin de ma jeune famille. Après avoir consulté divers médecins sans obtenir ma guérison, je m'adressai à Ste. Anne qui m'a complètement guérie.—L. A.

QUÉBEC.—Depuis bien des années mon mari était adonné à l'ivrognerie. Le vice allait toujours en augmentant, au point qu'il s'exposait à perdre sa situation. Nous avons une grande famille, et mes peines étaient à leur

combl. Dès les premiers jours du mois de Marie que je faisais pour la conversion de mon époux, je promis à Ste. Anne, si elle rendait mon mari tempérant, de le publier dans les Annales. Dans les premiers jours de juillet, une circonstance pénible engagea mon mari à la tempérance, et depuis ce temps sa conduite a été des plus satisfaisantes.—Dame N. P.

KAMOURASKA.—Il y a quelques jours me trouvant dans la plus grande peine, je résolus de m'adresser à Ste Anne, et je fis un pèlerinage en son honneur. Mes supplications ont été exaucées, et je fus complètement débarrassée de cette noire inquiétude.—A. D.

*** Ste. Anne m'a presque guérie d'un mal de jambes dont j'ai beaucoup souffert.—G. L.

ST. BARNABÉ.—J'ai souffert depuis vingt ans d'un mal de côté qui m'empêchait de travailler. J'ai fait un pèlerinage à Ste. Anne d'Yamachiche, et voilà près d'un an que je fais tout mon ouvrage sans difficulté.

CHICOPEE FALLS, MASS.—J'ai promis que si je guérissais, je ferais une neuvaine en l'honneur de Ste. Anne. M., étant rendu à Joliette, j'y fis ma neuvaine, et j'en ai ressenti un grand bien.

DONS A LA BONNE STE. ANNE.

Dame D. Guay, Benson Swift, Minnesota.....	1 00
Divers inconnus.....	2 50
Dame L. H. Lapalme, village St. J. Baptiste, Montréal..	2 00
Théophile Lavoie, Carleton.....	0 90
Dame A. Robitaille, Cohoes.....	1 35
P. Turgeon, Québec.....	1 00
Dame Duval, St. Paschal.....	0 10
Calixte Duval, ".....	0 45
Dame G. Langlois, St. Paschal.....	0 25
Dlle. J. Pelletier, ".....	1 15
M. E. D. D., St. Paulin.....	1 00
M. L. D., ".....	0 25
Dame E. Dion, de Salaberry.....	1 00
Inconnu, Ste. Hélène, comté de Bagot.....	0 25
Dame F. Julien, Deschambault.....	0 25
Inconnu, St. Antoine de Verchères.....	1 00
".....	0 70
" St. Roch de Québec.....	0 25
R. Chs. Bellemare, St. Boniface.....	0 10

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Le triomphe de l'Église Catholique et de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque et Nos Seigneurs les Evêques de la Province de Québec.

Les bienfaiteurs de l'église de Ste. Anne de Beaupré.

Malades 5 ; famille 1 ; personnes cherchant un emploi 6 ; les confirmands d'une paroisse ; bonne mort 2 ; enfants débaptisés 8 ; institutrices et classes 1 ; jeunes personnes 5 ; vocations 3 ; défunts 30 ; grâces spirituelles 1 ; grâces temporelles 1 ; conversions 40 ; jeunes gens 57 ; pères de famille 1 ; mères de famille 2 ; entreprises importantes 2 ; peines d'esprit 1 ; actions de grâces 3.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.
La conservation de la foi chez le peuple Canadien.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Baile, Québec